

Commune de MARCELLUS
Procès-verbal de séance du 30 Janvier 2021

ARRONDISSEMENT : MARMANDE.

Nombre de Conseillers

En exercice : 14 **L'an deux mille vingt et un**

Présents : 10 **Le :** 30 Janvier

Votants : 12 **Le Conseil Municipal de la Commune de MARCELLUS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la MAIRIE, sous la Présidence de M. DERC Jean Claude, Maire.**

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 22.01.2021.

Présents : DERC Jean Claude, BAZAS Jean-Marie, LAURENT Valérie, CUCCHI Maryse, DUSSEAUX Jérôme, VERNEUIL Laurent, CHARRY Luc, PEREIRA Maria, LAFITTE Laëtitia, LÉGLISE Gilles.

Pouvoirs : CHABRAT-DUCASSE Perrine à LAFITTE Laëtitia, REYNAUD Bernard à BAZAS Jean-Marie.

Secrétaire de séance : LAFITTE Laëtitia.

Compte rendu du 16 décembre 2020 : approuvé.

I - Dossier n°1 : Délibération : convention mise à disposition de service pour entretien espaces verts de la micro crèche de VGA.

Monsieur le Maire présente aux membres présents la nouvelle convention de mise à disposition de service par la commune pour assurer les travaux d'entretien des espaces verts de la micro-crèche au profit de Val de Garonne Agglomération pour la période de 2021 à 2023. Cette convention fixe le coût moyen horaire de 20,91 € pour 2021. Ce coût sera revu à la hausse de 2 % par soit 21,33 € pour 2022 et 21,76 € pour 2023.

II - Dossier n° 2 : Délibération : convention remboursement frais forunitures repas à la micro crèche de VGA.

Monsieur le Maire présente aux membres présents la nouvelle convention de remboursement de frais à la commune pour la fourniture des repas à la micro-crèche au profit de Val de Garonne Agglomération pour la période de 2021 à 2023. Cette convention fixe le coût des différents repas, à savoir : repas bébé sans goûter : 4,02, repas pour moyen/grand sans goûter : 4,59 et le goûter : 0,57 pour 2021. Ce coût sera majoré de 2 % chaque année.

III - Dossier n° 3 : Délibération : adhésion de deux nouvelles communes au SIVU Chenil de Caubeyres.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune est adhérente au SIVU chenil fourrière de Caubeyres.

Par délibération du 5 décembre 2020, déposée en Sous-Préfecture le 11 décembre 2020, le Comité Syndical du SIVU Chenil fourrière a accepté et voté à l'unanimité l'adhésion des deux nouvelles communes suivantes : Puysserampion et Saint Front sur Lémance.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion au sein du SIVU de ces deux nouvelles communes.

Le conseil municipal accepte l'adhésion des communes de Puysserampion et de Saint Front sur Lémance au SIVU chenil fourrière de Caubeyres.

IV - Dossier n° 5 : Proposition de révision du PLU.

M. le Maire présente la demande d'une entreprise artisanale qui souhaiterait construire un bâtiment pour l'entrepôt de ses véhicules et le stockage de matériel au lieu-dit « Baratet ». Cette demande nécessite la création d'un STECAL et donc une modification simplifiée du PLU.

Afin d'accéder à la demande de cet administré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le principe d'une modification du PLU actuel.

V - Point sur les travaux.

M. le Maire énumère les travaux à finir concernant la station d'épuration. Il précise que ces travaux ont été interrompus en raison des formalités administratives de l'acquisition du terrain au lieu-dit « Buros ».

Concernant l'agrandissement du garage communal et la création d'un local annexe, le projet risque de connaître du retard en raison de l'emplacement de la cuve à gaz.

M. le Maire informe les élus qu'Enedis est intervenue sur la commune pour la pose d'écarteurs sur les fils de la haute tension et qu'un élagage a été effectué pour réduire les micros coupures.

M. le Maire informe également les élus que le réseau de la fibre optique est prévu pour 2022.

- Questions diverses.

Sans.

La séance est levée à 12h00.

N° délibération	OBJET	N° page
1	Convention mise à disposition de service pour entretien espaces verts de la micro crèche de VGA	1
2	Convention remboursement frais fournitures repas à la micro crèche de VGA	1
3	Adhésion de deux nouvelles communes au SIVU Chenil de Caubeyres	1